

CHAMPIONNAT RÉGIONAL OCCITANIE
Individuelles GR - Fédérales et Nationales A, B et C
SAMEDI et DIMANCHE 14 et 15 DÉCEMBRE 2024

Crédit photo : Ulrich Fabbender

CHAMPIONNAT RÉGIONAL DES INDIVIDUELLES

Gymnastique Rythmique

Nationales A, B, C
Fédérales

14 & 15
Décembre 2024

1 jour 7 €
2 jours 12 €



SALLE DES ASPRES
AV. FRANÇOIS MITTERRAND
THUIR



Comité
Départemental
Pyrénées-Orientales



CHAMPIONNAT RÉGIONAL OCCITANIE
Individuelles GR - Fédérales et Nationales A, B et C
SAMEDI et DIMANCHE 14 et 15 DÉCEMBRE 2024



Aux clubs de GYMNASTIQUE RYTHMIQUE d'OCCITANIE

Bienvenue à tous et à toutes,

Le Club de Gymnastique Rythmique de Thuir et la ville de THUIR, capitale de l'ASPRE sont heureux de vous accueillir pour :

Le Championnat régional des Individuelles

Fédérales et Nationales A-B-C

Les 14 et 15 décembre 2024

À la salle des Aspres

Avenue François Mitterrand

66300 THUIR

Chacun de nos bénévoles et membres du bureau ont le plaisir de faire le nécessaire pour vous assurer le meilleur des accueils et une ambiance des plus chaleureuse possible. Mais n'oublions pas qu'il s'agit d'une compétition et que l'important est de participer mais « que le meilleur gagne ! » dans la joie, la bonne humeur et le respect de la discipline et des adversaires....

Alors bonne compétition à tous et bonne journée à Thuir !

La Présidente du club

Michelle Villalongue

SOMMAIRE

INFOS ADMINISTRATIVES	1
INFOS TECHNIQUES	2
QUESTIONNAIRE EN LIGNE	3
COMPTE BUVETTE	4

INFORMATIONS GENERALES ADMINISTRATIVES

Adresse du Comité d'Organisation Local & pour tout renseignement avant la compétition :

Association de Gymnastique Rythmique de Thuir
Maison du citoyen Marcel Bourrat
Avenue docteur Ecoiffier
66 300 Thuir

☎ et 📠 : 06.77.33.29.79

E-Mail : michelle.villalongue@orange.fr

Contact

Pour les renseignements techniques et administratifs avant la compétition, merci de respecter les bénévoles qui ont un emploi en dehors de la gym et de nous envoyer un mail pour une réponse rapide sûre et précise, sans risque de déranger...

L'accueil des clubs sera assuré le samedi et le dimanche à partir de 7H à la salle des Aspres – avenue François Mitterrand – 66300 THUIR.

Vous devrez nous renvoyer à l'adresse mail avant le 30 novembre 2024 :

La fiche d'ouverture d'un compte à la buvette.

A titre indicatif, **une participation aux frais** sera demandée à l'entrée à toutes les personnes non accréditées.

Tarif : 7 € la journée et 12€ le week-end (gratuit pour les -12 ans)

Ouverture de la billetterie à 7H

Pendant toute la durée de la compétition vous trouverez une **buvette** où vous pourrez vous procurer boissons, sandwiches et friandises.

Le fonctionnement de la buvette se fera par jetons .

INFORMATIONS GENERALES TECHNIQUES

Engagements :

L'ensemble de vos engagements est à faire via le site de la FFGYM, sur ENGAGYM, selon les conditions prévues dans la brochure technique.

Accréditations :

Elles seront remises à l'arrivée des clubs selon les consignes fédérales, c'est à dire :

une accréditation pour un chef de délégation

+ une accréditation par gymnaste engagée

+ une accréditation par entraîneur pour 3 gymnastes

+ une accréditation par juge engagé.

Les gymnastes, juges, entraîneurs et chefs de délégation devront être titulaires de leur licence 2024/2025, pour obtenir leur laissez-passer, aucune dérogation ne sera délivrée. Un contrôle des licences s'effectuera en salle d'échauffement. Les vestiaires et salles d'échauffement ne seront accessibles qu'aux personnes habilitées.

Tenue des entraîneurs :

Les entraîneurs présents dans les salles de compétition devront être en tenue de sport et baskets. Les pénalités indiquées dans la brochure générale seront appliquées pour les clubs ne respectant pas ce point du règlement fédéral.

Les vestiaires :

Nous vous demandons de respecter ces lieux. Les affaires laissées dans les vestiaires sont sous l'entière responsabilité de leur propriétaire.

Salles d'échauffement et de compétition :

Pendant la compétition, des aires d'échauffement attenantes aux salles de compétition, seront à la disposition des clubs, selon un planning établi. Ces salles ne seront accessibles qu'aux personnes accréditées et aux membres de l'organisation. Un contrôle des licences sera effectué en salle d'échauffement.

Il n'y a pas de déplacement à prévoir pour les gymnastes, toutes les espaces d'échauffement et d'entraînement sont sur le même site.

Supports musicaux :

Les musiques devront être mises à jour sur DJ Gym avant le 30 novembre 2024. Après cette date, tout changement devra nous être obligatoirement signalé et un accord de l'équipe technique sera nécessaire. Nous vous conseillons d'avoir ces musiques disponibles rapidement sur une clef USB au cas où nous ayons des problèmes avec DJ Gym.

Droit à l'image :

Nous vous rappelons que cette rencontre sportive peut être filmée et photographiée pour les besoins de communications.

Contrôle des engins :

Il sera effectué au niveau des salles d'échauffement attenantes à la salle de compétition.

Réunion de juges :

La réunion de juges se tiendra en amont de la compétition ; un lien vous sera envoyé par la responsable.

Développement durable : aucune photocopie de l'ordre de passage ou planning d'échauffement ne sera donnée dans les dossiers clubs, sauf pour les juges(des minutages et ordre de passage seront affichés dans les différentes salles).

Merci de prévoir vos documents.

FICHE CLUB, ACCRÉDITATION, DROIT À L'IMAGE

Afin de compléter la fiche club, l'accréditation et le droit à l'image, merci de répondre à ce questionnaire en ligne avant le 30 novembre:

<https://forms.gle/SZ7ZaqpWHTTrWLQ13A>

A compléter avant le 30 novembre 2024

OUVERTURE D'UN COMPTE POUR LA BUVETTE

Cette fiche devra être imprimée, signée et renvoyée par mail .

Nom du club (en toutes lettres) :

Ville :

Sigle :

Je soussigné(e)

président(e) du club cité ci-dessus

Demande l'ouverture d'un compte à la buvette du championnat régional organisée par le club GR Thuir les 14 et 15 décembre 2024.

J'ai noté que l'ouverture de ce compte ne s'applique que pour la buvette tenue par la GR de Thuir et qu'une pièce d'identité sera demandée lors de l'activation du compte sur place (cette pièce sera rendue avant le départ du club lors du règlement de la note)

Si vous désirez limiter l'accès au compte à certaines personnes vous pouvez les nommer ci dessous :

-

-

-

-

Je m'engage à régler intégralement le montant des consommations **avant le départ de la délégation du club.**

Fait à : le

Signature du (de la) président(e) et cachet du club

SIGNATURE DU RESPONSABLE

CHAMPIONNAT RÉGIONAL OCCITANIE
Individuelles GR - Fédérales et Nationales A, B et C
SAMEDI et DIMANCHE 14 et 15 DÉCEMBRE 2024

A renvoyer avant le 30 novembre 2024 à l'adresse ci-dessous :
michelle.villalongue@orange.fr

INFORMATION PUBLIC

Nous informons notre aimable public et nos gymnastes que cette rencontre sportive peut être filmée et photographiée pour les besoins de la communication externe le site Internet et la page **Facebook du **Comité Occitanie de Gymnastique**.**

Merci de vous manifester auprès des professionnels (cameramen/photographes) si vous ne souhaitez pas apparaître sur les images.

Retrouvez nous sur www.occitanie-ffgym.com

Bonne compétition à tous !